



# **CHAMPIONNATS DU MONDE VETERANS Auckland (Nelle Zélande) – 11 au 17 mai 2014**

## **DOCUMENT D'INFORMATIONS**

### **GENERALITES**

Organisateur : Fédération Néo-Zélandaise de tennis de table

Lieu : **Arena et North Shore Events Center** (centre des expositions de la Côte Nord), Auckland

Dates : **11 au 17 mai 2014**

Site internet : [www.wvc2014.com](http://www.wvc2014.com)

### **PROGRAMME**

#### **Samedi 10 mai 2014**

- 10h00 à 18h00 : Accréditation pour les participants et leurs accompagnateurs (Arena)
- 12h00 à 18h00 : Possibilité d'entraînement (Arena)

#### **Dimanche 11 mai 2014**

- 10h00 à 17h00 : Accréditation
- 10h00 à 17h00 : Possibilité d'entraînement (centre des expositions Côte-Nord et Arena)
- 18h30 à 19h30 : Cérémonie d'ouverture.

#### **Lundi 12 mai 2014**

- 09h00 : Début des poules des tableaux de simples (Arena et Centre de la Côte-Nord)

#### **Mardi 13 mai 2014**

- 09h00 : suite des tableaux de simples et début des poules des tableaux de doubles

### **Mercredi 14 mai 2014**

- Journée de repos
- Activités touristiques éventuelles

### **Jeudi 15 mai 2014**

- 09h00 : Tableau principal et Consolante des simples.

### **Vendredi 16 mai 2014**

- 09h00 : Tableau principal et Consolante des doubles
- 19h30 : Dîner de Gala

### **Samedi 17 mai 2014**

- 09h00 : Demi-finales et finales Simples et Doubles
- 15h00 : Remise des prix et cérémonie de clôture

## **INSCRIPTION DES JOUEURS**

Tout joueur ou joueuse français(e) désirant participer aux Championnats du Monde Vétérans de tennis de table doit être en possession d'une licence traditionnelle autorisant la pratique du tennis de table en compétition.

**La date limite des inscriptions est fixée au 15 mars 2014**, à moins le nombre maximum de participants, actuellement fixé à 2.250 joueurs ne soit atteint avant. Au-delà de ce nombre, les inscriptions sont mises sur liste d'attente. Les repêchages se font dans un ordre strictement chronologique.

### **Modalités et périodes d'inscription :**

- **par le canal de la FFTT : avant le 15 novembre 2013** : coût 160 euros
- **à titre individuel, directement auprès de l'organisateur** en utilisant le formulaire disponible sur le site : [wvc2014.com](http://wvc2014.com)
- avant le 30 novembre 2013 : coût 160 euros
- du 1<sup>er</sup> décembre 2013 au 15 mars 2014 : coût 192 euros

A réception des frais de participation, chaque participant reçoit une confirmation écrite contenant un numéro d'enregistrement individuel.

Ces frais comprennent :

- le droit d'engagement,
- l'utilisation des installations,
- la participation à la cérémonie d'ouverture,
- la participation à la cérémonie de clôture,
- l'accréditation personnelle,
- le dossier d'information,
- le diplôme.

Le nombre d'inscriptions est limité à 2.250 participants. L'inscription des joueurs aura lieu uniquement lors de la réception du paiement des frais d'inscription complet.

La liste des participants, répartis suivant les catégories, sera publiée sur le site à partir du 15 mars 2014.

## **ACCOMPAGNATEURS**

Chaque participant a droit à deux accompagnateurs maximum. L'enregistrement doit avoir lieu en même temps que l'inscription des joueurs.

Les droits d'inscription des accompagnateurs s'élèvent à 43 Euros

Les droits d'engagement pour les personnes accompagnantes comprennent :

- l'accréditation personnelle,
- l'entrée aux lieux de compétition et à la salle d'entraînement,
- les places dans l'Arena pour la cérémonie d'ouverture et pour la cérémonie de clôture

## **ACCREDITATION**

L'accréditation est à retirer à l'Arena à Auckland (près de Henderson) et sur présentation du numéro d'enregistrement individuel (transmis par la FFTT) le :

- Samedi 10 mai 2014 de 10h00 à 18h00,
- Dimanche 11 mai 2014 de 10h00 à 17h00,
- Lundi 12 mai 2014 de 08h00 à 12h00
- Mardi 13 mai 2014 de ,08h00 à 09h00 (**double seulement**)

Chaque participant devra venir à l'accréditation au moins 1 heure avant le début de sa catégorie. Tous les participants qui n'auront pas retiré leur accréditation ne pourront pas jouer. Les joueurs sont invités à venir au centre d'accréditation le plus tôt possible.

A la demande des organisateurs, chaque participant devra fournir la preuve de son identité (passeport ou carte d'identité).

Chaque participant devra retirer récupérer personnellement son accréditation.

Les personnes accompagnatrices devront obligatoirement se présenter à l'accréditation avec le participant.

Les dossards des compétiteurs et les dossiers d'informations ne seront remis que si tous les frais exceptionnels auront été réglés.

Il est strictement interdit de transmettre son accréditation à une tierce personne.

## **SOIREE FINALE**

Le dîner de gala aura lieu :

vendredi 16 mai 2014 à partir de 19h30 au Trusts Arena

Le tarif comprend :

- le buffet,
- la soirée dansante animée par un orchestre,
- un spectacle.

Le coût de la soirée finale est fixé à :

- 100 euros par personne s'il est réservé en même temps que l'inscription,

La transmission de sa réservation à la soirée finale à une tierce personne est autorisée.

## **ANNULATION**

L'inscription peut être annulée à n'importe quel moment sans justificatif.

Le participant doit alors prévenir l'organisateur par écrit en indiquant son numéro d'enregistrement individuel, son nom et prénom ainsi que les informations de la carte de crédit ayant servi pour le paiement, pour une inscription individuelle.

Les frais d'annulation suivants (pour les joueurs) seront appliqués :

- jusqu'au 30 novembre 2013 : 47 euros / participant,
- jusqu'au 15 mars 2014 : 66 euros / participant,
- après le 15 mars 2014 : pas de remboursement possible.

pour la soirée finale (pour les joueurs) :

- jusqu'au 31 décembre 2013 : 20 euros
- jusqu'au 31 mars 2014 : 33 euros
- après le 31 mars 2014 : pas de remboursement possible.

## **ORGANISATION SPORTIVE**

Règlements :

Epreuve régie par les règles officielles de l'ITTF.

Admission :

Compétition ouverte aux joueurs/joueuses âgé(e)s de 40 ans et plus ou ayant atteint leur 40<sup>e</sup> anniversaire au cours de l'année 2014, soit né(e)s en 1974 ou avant.

A la demande des organisateurs, les participant(e)s devront présenter leur carte d'identité ou passeport afin de justifier de leur âge.

Catégories d'âge :

- 40-49 ans (nés en 1974 ou avant)
- 50-59 ans (nés en 1964 ou avant)
- 60-64 ans (nés en 1954 ou avant)
- 65-69 ans (nés en 1949 ou avant)
- 70-74 ans (nés en 1944 ou avant)
- 75-79 ans (nés en 1939 ou avant)
- 80-84 ans (nés en 1934 ou avant)
- Plus de 85 ans (nés en 1929 ou avant)

Epreuves (pour chaque catégorie d'âge) :

- Simple messieurs
- Simple dames
- Double messieurs
- Double dames

Participation :

Chaque joueur/euse ne peut s'inscrire que dans un tableau de simple et un tableau de double.

En simple, la participation s'effectue dans sa seule catégorie d'âge.

En double, elle peut aussi s'effectuer dans la catégorie du plus jeune des deux joueurs.

Organisation des doubles :

Le partenaire de double doit être précisé au moment de l'inscription. La paire de double ne peut être validée par l'organisateur que si les deux joueurs sont déjà inscrits.

Le participant n'ayant pas désigné son partenaire de double avant le 15 avril 2014, devra accepter le partenaire désigné par l'organisateur.

Tirage au sort :

Le tirage au sort pour l'épreuve de qualification aura lieu environ 14 jours avant le début des Championnats du Monde Vétérans.

Le tirage au sort pour les compétitions du Championnat du Monde et compétitions de Consolation aura lieu immédiatement après la fin des matches de qualification de chaque catégorie d'âge lors des qualifications.

Pour les modifications ou ajouts au tirage au sort, l'organisateur est tenu d'obtenir l'approbation du Jury.

Arbitrage :

Les rencontres de poules qualificatives doivent être arbitrées par des joueurs libres.

Les rencontres des phases finales sont arbitrées par des arbitres officiels.

Les rencontres des tableaux de consolation doivent être arbitrées par les perdants des parties précédentes sauf pour les demi-finales et finales qui seront arbitrées par des arbitres officiels.

Equipement :

Tout le matériel sportif utilisé (raquettes, revêtements, colles) doit être agréé ITTF.

## **OBLIGATIONS DES JOUEURS**

Les joueurs s'engagent à respecter la réglementation relative à la lutte anti-dopage (voir chapitre 5 du Handbook ITTF).

En cas de prise de médicaments figurant sur la liste des produits interdits, le joueur devra fournir un certificat médical signifiant cette prescription.

En cas de non-respect de ces règles, l'organisateur décidera des sanctions à appliquer.

Il appartient à chaque joueur de s'informer et de respecter l'heure et l'endroit où il doit jouer. Tout joueur qui ne se présente pas à l'heure prévue perdra automatiquement le match, après une période d'attente de cinq minutes.

Chaque joueur doit vérifier et signer la feuille de match avant de quitter la table.

Durant la compétition, les joueurs devront porter leur dossard sur le dos de leur maillot.

Les joueurs pourront se désaltérer en cours de partie, uniquement lors des moments prévus par le règlement pour s'éponger.

Chaque joueur a droit à un repos de 5 minutes entre deux matches, ou à la discrétion de la Table d'arbitrage.

## **SOINS MEDICAUX**

Les secouristes seront en permanence dans la salle de premiers soins tout au long de l'évènement.

Les coûts des médicaments, bandages ou autres services médicaux sont à la charge du participant.

Tout au long du tournoi des massages seront proposés aux participants.

## **RECOMPENSES**

Les finalistes et demi-finalistes, en simples et en doubles du tableau principal recevront une médaille.

En outre, un trophée spécial sera remis aux gagnants.

Les deux finalistes du tableau consolation en simples et en doubles recevront un souvenir qui leur sera remis à la table immédiatement après le dernier match.

Tous les participants recevront un diplôme de participation aux championnats du Monde vétérans.

### **INSCRIPTION par le canal de la FFTT**

<b>Inscription et frais d'inscription pour les participants</b>	
Jusqu'au 15 novembre 2013 (FFTT) <b>160 € / participant</b>	16 novembre 2013 au 15 mars 2014 <b>192 € / participant</b>
<b>Inscription et frais d'inscription pour les personnes accompagnantes</b>	
Jusqu'au 15 mars 2014	
Droit inscription complet	43 € par personne
Pass semaine (entrée uniquement)	24 € par personne
Pass Journalier (entrée uniquement)	7 € par personne
<b>Inscription au dîner de gala</b>	
En réservant avec l'inscription :	100 euros par personne
<b>Cérémonie d'ouverture</b>	
	20 € par personne

### **CONDITIONS ET FRAIS D' ANNULATION**

<b>Annulation de l'inscription</b>		
Jusqu'au 30 novembre 2013 47 € par personne	Jusqu'au 15 mars 2014 66 € par personne	A partir du 15 mars 2014 Pas de remboursement
<b>Annulation des personnes accompagnantes</b>		
Jusqu'au 30 novembre 2013 7 € par personne	Jusqu'au 15 mars 2014 13 € par personne	A partir du 15 mars 2014 Pas de remboursement
<b>Annulation du dîner de gala</b>		
Jusqu'au 30 novembre 2013 20 € par personne	Jusqu'au 15 mars 2014 33 € par personne	A partir du 15 mars 2014 Pas de remboursement

**Mission Vétérans F.F.T.T.**

**§-§-§-**